



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ à la retraite de Pierre Schobinger, secrétaire général de l'ordre judiciaire

Le Tribunal cantonal a pris acte de la démission de Pierre Schobinger, secrétaire général de l'ordre judiciaire, qui a souhaité faire valoir ses droits à la retraite au 31 août 2017. Le Tribunal cantonal lui manifeste sa vive reconnaissance pour tout le travail accompli et son important engagement au service de la justice vaudoise. Le poste de Secrétaire général(e) de l'ordre judiciaire sera prochainement mis au concours.

Pierre Schobinger, secrétaire général de l'ordre judiciaire, a décidé de faire valoir son droit à la retraite au 31 août 2017.

Après des études de police scientifique et criminologie à l'Université de Lausanne, Pierre Schobinger a d'abord été greffier, puis juge d'instruction à Lausanne. Devenu substitut du juge d'instruction cantonal en 1990, il a ensuite pris la direction de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de Lausanne en 1994, en qualité de premier juge d'instruction.

C'est grâce à l'expérience acquise pendant ses années de magistrature, à sa connaissance approfondie des institutions vaudoises et à ses talents de leadership qu'il a été nommé, en 2004, au poste de Secrétaire général de l'ordre judiciaire. Dans cette fonction, il a assumé, pendant plus de treize ans, la direction administrative de l'Ordre judiciaire. Responsable de la planification, de la gestion et du contrôle des activités des trente-trois offices judiciaires, il a fourni en outre l'appui administratif et l'assistance nécessaire à la Cour plénière et à la Cour administrative du Tribunal cantonal et a assuré la liaison avec les autorités cantonales.

Ses compétences d'organisation et de gestion, sa force de proposition, ainsi que ses qualités personnelles, lui ont notamment permis de mener à bien les importantes réformes qui ont marqué le paysage judiciaire ces dernières années : adaptation territoriale des offices judiciaires aux nouveaux districts, réforme du droit public, entrée en vigueur des nouveaux codes de procédure pénale et civile suisses, nouveau droit de l'adulte et de l'enfant, etc.

Le Tribunal cantonal dit sa grande reconnaissance à Pierre Schobinger pour son

investissement sans faille en faveur de la justice vaudoise et lui souhaite d'ores et déjà une longue, heureuse et active retraite.

Le poste de Secrétaire général de l'ordre judiciaire sera prochainement mis au concours et la personne qui succédera à Pierre Schobinger sera désignée par la Cour plénière du Tribunal cantonal.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 mars 2017

Jean-François Meylan, président du Tribunal cantonal, par l'intermédiaire de Liliane Beuggert, chargée de communication, 021 316 15 14, liliane.beuggert@vd.ch